

Marseille, Comment la photographier ?

Les foules que photographie Sébastien Camboulive sur la Canebière ont la densité d'un groupe sculpté. Le photographe ne les a pas fait poser et pourtant, les mouvements que l'image a arrêtés sont aussi parfaitement réglés qu'une danse. Disposés au centre de l'image, elles ont la cohérence d'une « œuvre fondue d'un seul bloc » (1). On songe bien sûr aux Bourgeois de Calais, que Rodin avait entrepris de poser à même le sol de la place de l'hôtel de ville avant d'imaginer de les hisser en haut d'un socle vertigineusement haut et à The Stumbling Block (le bloc trébuchant) de Jeff Wall sauf que les passants anonymes vaquent ici à leurs occupations quotidiennes, enchaînés les uns les autres par la seule pression urbaine, un sac plastique ou la poussette pour tout accessoire, et ne racontent aucune storytelling ; L'ensemble, le groupe est à la fois très dense, hétéroclite et étrangement fluide. S'il affectionne, comme Jeff Wall : « l'accumulation d'actions qui simule un moment ou crée l'illusion d'un événement se déroulant devant nous » (2) Sébastien Camboulive ne s'en saisit pas pour restaurer, en faisant appel à l'image de synthèse (bien que le doute persiste) la pratique de la peinture d'histoire. Ses images célèbrent plutôt la « prise de vue » à la chambre et l'autorité référentielle du sujet. Elles mettent en évidence la compacité hétérogène de la rue marseillaise et les stratégies de « sorties » individuelles qu'elle ménage pour échapper au Stumbling Block. Ses immeubles des quartiers nord ont la même opacité que ses foules. Photographiés de la base au sommet, comme pour mieux les personnaliser, leur cohésion apparente n'est pas seulement architecturale mais partie d'une réalité plus composite dont la politique urbaine n'est qu'un aspect. Si le terme ne renvoyait à Beuys (...) c'est de « sculpture sociale » qu'il pourrait bien s'agir ici.

Xavier Girard, in *Journal sous-officiel* n° 28, été 2006

(1) Frédéric Migayrou, Jeff Wall, Simple indication, La Lettre volée, 1995, p.158

(2) Idem, op. cité